

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	9
Nombre de membres ayant donné pouvoir	1

Délibération n° : 23.07.01

Date de convocation : 7 novembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt trois
Le 14 novembre à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel		X	Monsieur Alain ASTRUC
DE LESCURE Jean		X	
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
RECOULIN Isabelle		X	
ROUX Christian	X		
SAINT-LÉGER Francis	X		
TUFFÉRY Julien		X	

Monsieur Christian ROUX a été désigné secrétaire de séance.

ÉLECTRIFICATION RURALE
Versements de fonds de concours

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26 ;

Vu les dispositions du décret n°2007-450 du 25 mars 2007 et sa rubrique 76 afférente aux fonds de concours ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère ;

Monsieur le Président expose :

Suite aux demandes concernant les travaux d'électrification désignés ci-après, dont la réalisation relève de la compétence du SDEE, des devis estimatifs ont été établis par ce dernier.

Afin de financer ces opérations et en application des délibérations relatives à la participation des communes et de leurs groupements, le SDEE sollicite le versement de fonds de concours, selon les plans de financement suivants :

ALTIER

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement GC-BTS Grand Altier	34 790.35 €	Participation du SDEE	24 024.60 €
		Fonds de concours de la commune <i>(40% travaux HT génie civil devis câblage - 5x2000€)</i>	10 765.75 €
Total	34 790.35 €	Total	34 790.35 €

BEL AIR VAL D'ANCE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence PIGNOL Claire à Chambon le Château <i>(soit 41ml)</i>	9 711.76 €	Participation du SDEE	8 711.76 €
		Fonds de concours de la commune <i>(forfait extension <100ml)</i>	1 000.00 €
Total	9 711.76 €	Total	9 711.76 €

CHADENET

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement GC-BTS le Bouchet	83 448.61 €	Participation du SDEE	55 632.41 €
		Fonds de concours de la commune <i>(40% du montant HT des travaux)</i>	27 816.20 €
Total	83 448.61 €	Total	83 448.61 €

CHASTEL-NOUVEL

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS lotissement communal La Coumbe	12 209.13 €	Participation du SDEE	9 665.56 €
		Fonds de concours de la commune <i>25% montant HT)</i>	2 543.57 €
Total	12 209.13 €	Total	12 209.13 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Commune de FLORAC TROIS RIVIERES Extension BTS réservoir de la Valette Salle Prunet	10 487.86 €	Participation du SDEE	9 487.86 €
		Fonds de concours communauté communes <i>(forfait ext<100ml)</i>	1 000.00 €
Total	10 487.86 €	Total	10 487.86 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Commune LES BONDONS Extension BTS réservoir du Cros <i>(soit 209ml en domaine public + 141 ml en domaine privé)</i>	42 471.72 €	Participation du SDEE	32 091.72 €
		Fonds de concours communauté communes domaine public : forfait 1000€ + 109mlx20€ domaine privé 12000€x60%	10 380.00 €
Total	42 471.72 €	Total	42 471.72 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Commune LES BONDONS Extension BTS réservoir de Malbosc <i>(soit 220 mètres)</i>	34 578.96 €	Participation du SDEE	31 178.96 €
		Fonds de concours communauté communes <i>(forfait 1000€ + 120x20€)</i>	3 400.00 €
Total	34 578.96 €	Total	34 578.96 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Commune des ROUSSES Extension BTS réservoir du bourg <i>(soit 66ml en domaine public + 38ml en domaine privé)</i>	21 787.01 €	Participation du SDEE	17 787.01 €
		Fonds de concours communauté communes domaine public : forfait 1000€ domaine privé 5000€x60%	4 000.00 €
Total	21 787.01 €	Total	21 787.01 €

FOURNELS

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS lotissement communal Les Couffins	27 199.49 €	Participation du SDEE	21 532.93 €
		Fonds de concours de la commune <i>(25% montant HT des travaux)</i>	5 666.56 €
Total	27 199.49 €	Total	27 199.49 €

GABRIAS

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS DP ROUSSET, route de Marvejols (soit 175ml)	12 497.41 €	Participation du SDEE	9 997.41 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 75mlx20€)	2 500.00 €
Total	12 497.41 €	Total	12 497.41 €

HURES LA PARADE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence GARCENOT à Aumières (soit 100ml)	16 731.05 €	Participation du SDEE	15 731.05 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	16 731.05 €	Total	16 731.05 €

LAVAL DU TARN

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Montredon 2ième tranche	28 432.42 €	Participation du SDEE	18 954.95 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	9 477.47 €
Total	28 432.42 €	Total	28 432.42 €
Génie civil coordination Montredon 2ième tranche	15 891.00 €	Participation du SDEE	10 594.00 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	5 297.00 €
Total	15 891.00 €	Total	15 891.00 €

LE BUISSON

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence OSTY Fabrice au Bourg (soit 99ml)	12 869.64 €	Participation du SDEE	11 869.64 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	12 869.64 €	Total	12 869.64 €

LES SALELLES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Chabannes	43 175.76 €	Participation du SDEE	28 783.84 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	14 391.92 €
Total	43 175.76 €	Total	43 175.76 €
Génie civil coordination Chabannes	19 680.00 €	Participation du SDEE	13 120.00 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	6 560.00 €
Total	19 680.00 €	Total	19 680.00 €

MASSEGROS CAUSSES GORGES

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension HT/Poste/BTS gîte VEZINHET à Recoules de l'Hom (soit 1 200ml depuis le réseau BT le plus proche)	189 639.42 €	Participation du SDEE	157 639.42 €
		Fonds de concours de la commune (1000€ + 200mlx20€ + 900mlx30€)	32 000.00 €
Total	189 639.42 €	Total	189 639.42 €

NASBINALS

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement HT/BTS Abords Cascade du Déroc	139 686.11 €	Participation du SDEE	93 124.07 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	46 562.04 €
Total	139 686.11 €	Total	139 686.11 €

PIED DE BORNE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence GOULLIER aux Aïdons (soit 54ml)	5 218.54 €	Participation du SDEE	4 218.54 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	5 218.54 €	Total	5 218.54 €

SAINT ANDRÉ CAPCÈZE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS résidence DABET-MICHEL à l Elzière (soit 50ml)	10 502.72 €	Participation du SDEE	9 502.72 €
		Fonds de concours de la commune (forfait extension <100ml)	1 000.00 €
Total	10 502.72 €	Total	10 502.72 €

SAINT DENIS EN MARGERIDE

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Extension BTS bâtiment artisanal Chardon à la Roche (soit 500ml)	30 352.77 €	Participation du SDEE	26 752.77 €
		Fonds de concours de la commune (selon délibération DE_2022_035)	3 600.00 €
Total	30 352.77 €	Total	30 352.77 €

SIAEP CAUSSE DU MASSEGROS

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Commune de LAVAL DU TARN Extension BTS réservoir des Vinoux (soit 515ml)	51 687.17 €	Participation du SDEE	40 237.17 €
		Fonds de concours de la commune (forfait 1000€ + 200mlx20€ + 215mlx30€)	11 450.00 €
Total	51 687.17 €	Total	51 687.17 €

Monsieur le Président expose :

Les contraintes techniques rencontrées lors de l'exécution des travaux d'électrification désignés ci-après s'étant avérées moins importantes que celles initialement évaluées, nous avons reçu de la part des entreprises chargées de la réalisation desdits travaux des décomptes présentant des montants inférieurs aux devis établis.

Le fonds de concours sollicité auprès de la commune est donc revu en conséquence et s'établit désormais selon les plans de financement suivants :

LUC

D'un montant initial de 20 812,61 €, il s'établit désormais à 19 691,80 €

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Enfouissement BTS Esfagoux	42 309.59 €	Participation du SDEE	28 206.39 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	14 103.20 €
Total	42 309.59 €	Total	42 309.59 €
Nature des travaux	Montant	Financement	Montant
Génie civil Esfagoux	16 765.80 €	Participation du SDEE	11 177.20 €
		Fonds de concours de la commune (40% du montant HT des travaux)	5 588.60 €
Total	16 765.80 €	Total	16 765.80 €

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

ADOpte la proposition de Monsieur le Président ;

DEMANDE le versement des fonds de concours tels que définis ci-avant.

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC



Le Secrétaire de séance
Christian ROUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Christian ROUX".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20231114-20230701-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/11/2023

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification.